

CALENDRIER 2022-2023 – FACULTÉ DE GÉNIE

	Trimestre automne 2022				Trimestre hiver 2023			
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée TEMPS COMPLET	Formation continue créditée TEMPS PARTIEL	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée TEMPS COMPLET	Formation continue créditée TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	31 août				s/o		s/o	s/o
Début du trimestre	29 août				5 janvier			
Activités de la Rentrée	31 août et 1 ^{er} septembre				s/o			
Début des stages coopératifs	6 septembre		s/o	s/o	9 janvier		s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre		15 septembre	Avant la 2 ^e séance du cours ²	21 janvier		21 janvier	Avant la 2 ^e séance du cours ¹
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre		15 septembre	s/o	21 janvier		21 janvier	s/o
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2023)		s/o	s/o	21 janvier (stage été 2023)		s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	21 novembre		15 novembre ²	15 novembre ²	24 mars		15 mars ²	15 mars ²
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche		s/o	s/o	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche		s/o	s/o
Fin des stages coopératifs	16 décembre		s/o	s/o	21 avril		s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre				28 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				29 et 30 avril		s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 5 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Élections provinciales : 3 octobre Jour de l'Action de grâce : 10 octobre				Vendredi saint : 7 avril Pâques : 8 au 10 avril			
Journée réservée aux activités étudiantes	1 ^{er} septembre		s/o	s/o	25 janvier		s/o	s/o
Semaine de relâche	24 au 28 octobre		24 au 28 octobre	s/o	27 février au 3 mars			
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	24 septembre		s/o	s/o	s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o				s/o			

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers

Note 1 : Pour les étudiantes et étudiants inscrits à une activité pédagogique seulement : avant la 2^e séance du cours. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à deux activités pédagogiques ou plus durant la même session : 5 jours ouvrables avant la première heure du cours.

Note 2 : Sauf si une date limite différente apparaît au plan de cours officiel d'une activité pédagogique, une demande d'abandon peut se faire en tout temps avant la date spécifiée ci-dessus.

CALENDRIER 2022-2023 – FACULTÉ DE GÉNIE

	Trimestre été 2023		Demi-trimestre mai-juin 2023	
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée TEMPS COMPLET	Formation continue créditée TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	s/o		s/o	s/o
Début du trimestre	1 ^{er} mai		1 ^{er} mai	1 ^{er} mai
Activités de la Rentrée	s/o		s/o	s/o
Début des stages coopératifs	1 ^{er} mai		s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	21 mai		21 mai	Avant la 2 ^e séance du cours ¹
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	21 mai		21 mai	s/o
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2023)		s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	À déterminer par la faculté/centre, si applicable		1 ^{er} juin ²	1 ^{er} juin ²
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche		s/o	s/o
Fin des stages coopératifs	11 août		s/o	s/o
Fin du trimestre	16 août		27 juin	27 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	26 et 27 août		s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin Fête du Canada : 30 juin		Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o		s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o		s/o	s/o
Collation des grades Suspension au campus principal seulement	s/o		s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	19 au 22 mai		s/o	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers

Note 1 : Pour les étudiantes et étudiants inscrits à une activité pédagogique seulement : avant la 2e séance du cours. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à deux activités pédagogiques ou plus durant la même session : 5 jours ouvrables avant la première heure du cours.

Note 2 : Sauf si une date limite différente apparaît au plan de cours officiel d'une activité pédagogique, une demande d'abandon peut se faire en tout temps avant la date spécifiée ci-dessus.